

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: - (1934-1935)

Heft: 2

Artikel: Nouvelle taxe sur les spectacles dans le canton de Vaud

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-732942>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Association cinématographique suisse romande

Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire de l'A. C. S. R. aura lieu jeudi prochain 22 mars, à 10 h., à l'Hôtel Elite, à Genève.

Cette assemblée revêtira une importance toute spéciale, non seulement du fait qu'elle a pour but d'examiner et de ratifier les rapports de gestion et des comptes de l'exercice écoulé et de procéder au renouvellement de ses organes directeurs, mais aussi parce qu'elle aura un ordre du jour excessivement chargé à liquider.

Nous avons tout lieu de croire que le Comité sortant de charge et qui a déjà fait ses preuves sera réélu ; un poste laissé vacant par suite de démission — M. Scotoni — sera à pourvoir. L'Assemblée pourvoira également à la nomination des réviseurs des comptes pour 1984 et des représentants dans la Commission de conciliation, puis, sans aucun doute, à la confirmation, dans ses fonctions, de M. A. Bech, son actif et dévoué secrétaire, dont l'activité s'étend également au groupement lausannois et au groupement vaudois qui, dans le cadre de l'A. C. S. R., défendent plus spécialement leurs droits locaux et cantonaux et qui sont représentés dans la Chambre vaudoise de commerce précisément par M. Bech.

La convention passée entre l'A. C. S. R. et l'Association des Loueurs de films en Suisse a soulevé différents cas litigieux que l'assemblée devra examiner avec un soin tout spécial et qui ne manqueront pas, croyons-nous, de provoquer des discussions très nourries.

On y discutera aussi le projet de tarif avec la SACEM, pour les « droits d'auteurs », tarif qui est au point et qui, grâce à l'attitude conciliatrice de l'A. C. S. R., comme aussi de M. Tarlet, le sympathique directeur de la SACEM, a pu être établi sur des bases que nous croyons être modérées et acceptables pour tous les cinémas suisses, puisque ce tarif et la convention qui liera les parties contractantes seront simultanément signés par l'A. C. S. R. et l'Association cinématographique de la Suisse allemande, qui s'est finalement ralliée aux propositions de principe discutées déjà l'été dernier entre la SACEM et la Suisse romande.

La question des nouveaux cinémas, que l'augmentation constante des charges de l'exploitation cinématographique et la diminution continue des recettes due à la crise persistante n'intimident en rien, est également portée à l'ordre du jour de l'assemblée. En effet, qui dit « nouveau cinéma » dit aussi dispersion nouvelle des recettes... sans diminution des frais généraux, et l'on comprend que l'A. C. S. R. voue un soin tout spécial à l'étude des conséquences que la construction irrégulière de nouvelles salles entraînerait pour l'exploitation cinématographique, dans son ensemble.

À La Chaux-de-Fonds

Les tournées Karsenty viennent de clore leur cycle de représentations de gala. Et il nous semble judicieux de signaler que l'imprésario de cette tournée a fait appel à diverses vedettes du monde cinématographique pour contribuer au succès de spectacles de choix.

Tout à tour, nous avons eu l'heur d'applaudir Miles Suzy Vernon et Edwige Feuillère, ainsi que MM. Samson Fainsilber et André Luguet.

Auparavant, comme directrice de tournée, Mlle Gaby Morlay nous était apparue dans « Le Bonheur », de Bernstein, qu'elle interprète avec le talent que l'on sait.

Depuis le début de l'année, la presse locale a inauguré une rubrique cinématographique où elle passe en revue les films de la semaine.

A plus d'une reprise, les titulaires de ces rubriques ont émis des critiques justifiées contre le « dubbing ». Comme cette question a déjà fait couler passablement d'encre nous n'allongons pas.

Mais on nous permettra cependant une petite question. Pourquoi projette-t-on à Paris des versions originales avec sous-titres, alors qu'en Province et en Suisse romande, on nous « colle » des films doublés, les plus souvent défectueux ?

Les principales communes du canton de Neuchâtel viennent de prendre une sage mesure. Jusqu'ici, les directeurs de salles devaient présenter leurs films à des commissions locales de censure, le Conseil d'Etat se réservant d'interdire par arrêté les bandes qui lui semblaient susceptibles de porter atteinte à la morale et aux bonnes mœurs. Dorénavant — eu égard aux décisions des commissions cantonales de Vaud et Genève — les productions qui auront été projetées dans un de ces deux cantons pourront être « programmées » sans autre par nos directeurs. Seuls seraient « visionnés » les films qui, pour la première fois en Suisse romande, sont mis à l'affiche de nos cinémas.

Grâce à cette excellente mesure, on réalisera une petite économie dans les frais d'exploitation et on ne verra plus cette anomalie : une production autorisée dans une ville et interdite à la ville voisine, dans le même canton.

Eug. VERDON.

La première de „On a volé un homme“

Vendredi soir 9 courant a eu lieu au cinéma Métropole, à Lausanne, devant un fort nombreux public, la première européenne du film *On a volé un homme*, avec Henry Garat et Lily Damita, production Erich Pommer de la Fox-Europa. La critique est élogieuse et les spectateurs se montrent enchantés. Voilà un film qui semble s'assurer une belle carrière dans notre pays.

Anastasia se fâche...

Il s'agit des commissions de censure qui daignent, depuis quelques années et surtout maintenant, s'occuper des productions cinématographiques. La sévérité s'est fortement accrue ces derniers temps et le nombre des films censurés et interdits définitivement est sans cesse en augmentation. Inutile de se plaindre, car, comme nous l'ont fait remarquer quelques membres de diverses de ces commissions, non seulement les Autorités sont décidées à sévir beaucoup plus rigoureusement, mais encore le public lui-même trouve que certains producteurs se fichent magnifiquement de lui, en lui offrant des spectacles d'une rare idiotie. De plus, la majorité de la presse quotidienne appuie la censure dans son œuvre dite de salubrité publique. Il importe donc pour les directeurs de cinémas, et surtout pour les loueurs de films, de faire toutes réserves auprès des producteurs. Quant à nous, ayons confiance, malgré tout, dans le bon sens de nos censeurs. Et pourtant, pourquoi tant s'acharner contre le cinéma, alors qu'une littérature dix fois plus légère que le plus léger de nos films est à la disposition de tous les écoliers, et, qu'en cartes postales, si ce n'est en publications richement illustrées, des femmes étaient librement aux passants, dans de nombreuses devantures, des nudités que seul l'éditeur feint de trouver chastes. Pourquoi donc ces différences de traitement ?

Un „canard“ !

Des gens généralement bien informés affirmaient tout récemment à Genève qu'un changement était intervenu dans la direction des cinémas Rialto et Molard... Voici ce que nous répond à ce sujet M. le Dr Brum, le principal intéressé :

En réponse à votre lettre du 27 courant, nous vous informons, au nom du Conseil d'administration de Capitoile S. A., que le désigné à la direction générale des établissements suivants : Capitoile et Lumen à Lausanne, Rialto et Molard à Genève et les cinémas de La Chaux-de-Fonds. Veuillez agréer, Monsieur le directeur, nos salutations très distinguées.

Capitoile S. A.
Le directeur : R. BRUM.

Nouvelle taxe sur les spectacles dans le canton de Vaud

Il se précise que les représentants de tous les milieux intéressés, et non seulement les cinémas, auront incessamment une réunion à Lausanne, pour examiner le projet de loi sur l'assistance, loi qui, si elle était acceptée, occasionnerait une nouvelle augmentation de 5 % des charges déjà plus que suffisantes que les spectacles en général, et les cinémas en particulier, ont à supporter. Nous ne manquerons pas de tenir nos lecteurs au courant des renseignements que nous obtiendrons au sujet de cette importante question.

Contrôle des films cinématographiques

Le Département de Justice et Police du Canton du Valais nous communique :

Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance que la Commission de censure a refusé le film « JOCELYN ».

Le thème appelle les plus graves réserves du point de vue religieux ; il implique de fausses notions sur la vocation, sur l'ordination sacerdotale ; l'attaque, au moins indirectement, le débat ecclésiastique. Cette affabulation romanesque risque bien de fausser les esprits.

Pour autant que nous avons pu le constater, les décisions de la Commission de censure du canton du Valais sont basées sur les considérations suivantes :

1. En aucun cas, elle n'autorise un film où il est porté atteinte à la religion, quel qu'en soit le culte, et qui peut donner du ridicule à ses institutions.
2. Elle veille à ce que la morale soit respectée et ne peut admettre ces films où l'adultère, au lieu d'être réproché, est mis au premier plan et à l'honneur et où la faute trouve la sympathie du public.
3. Elle supprime toutes scènes et tableaux obscènes et nudités indécentes et choquantes d'où est banni cet esprit artistique et esthétique qui préside par exemple à la mise en scène de certains ballets, danses, etc.

Encore une maison de location

A Genève vient de s'ouvrir l'agence pour la Suisse des *Columbia Pictures* de New-York. MM. Proh et Cucini en seront directeurs. Les exploitants trouveront à leur disposition une ravissante salle de projection, où ils pourront visionner un grand choix de films de genre très divers : *Lady for a day*, *La grande muraille*, *Au-dessus des nuages*, des productions avec Jack Holt, Buck Jones, Jim Mc Coy, Adolphe Menjou, Bébé Daniels, Réginald Denny, Jan Kiepura, vingt-six numéros de music-hall, des Mickey-Mouse, des Silly Symphonies et des Krazy Kat, etc., etc.

La politique au cinéma

De plus en plus souvent, des directeurs de cinémas louent à des tiers leur salle pour le passage de films essentiellement politiques. Nous pensons qu'il serait prudent pour eux d'éviter ces locations, qui peuvent devenir dangereuses pour le matériel. En effet, les esprits s'échauffent. A Lausanne, lorsque les fascistes italiens présentèrent une œuvre de propagande, magnifique au point de vue réalisation, la presse socialiste fit une belle musique et cria presque au scandale. Par contre, à Bâle, comme nous l'apprend d'autre part notre correspondant, ce sont des étudiants socialistes qui projettent, sous la dénomination d'œuvres d'avant-garde, des films soviétiques, fort beaux eux aussi au point de vue technique, tels que *le Croiseur Potemkine* ou *Goldene Berge*. Lorsque l'on est directeur de cinéma, il est toujours prudent d'éviter d'être politicien. Laissons donc les enthousiastes, d'un côté ou de l'autre, passer leurs films dans des salles nouvelles même non conformes. La recette en souffrira peut-être, mais au moins nos salles ne seront pas le théâtre de bagarres qui s'avèrent toujours plus probables.

D.F.G

LA PRODUCTION DE QUALITÉ

(Représentant des plus importantes maisons indépendantes de France.)

Ses succès passés !
Ses succès présents !
Ses succès futurs !

sont les meilleures références.

GENÈVE

Rue de la Confédération, 10
Téléphone 52.402

D.F.G

Avec les grands films français :

Cette Nuit-là Fanatisme Pour être aimé

ne manquez pas...

Le Train de 8 h. 47

avec BACH et FERNANDEL

DISTRIBUTION :

René Steffen

ALBA FILMS
Corcelles
(Neuchâtel)
Téléph. 72.92

CINFILM S.A.

AGENCE EXCLUSIVE POUR LA SUISSE DE



5, PLACE DE LA FUSTERIE, 5

GENÈVE

Télégrammes : Cinfilms-Genève — Tél. 54.933

TARZAN L'INVINCIBLE

(Tarzan, der Unerschrockene)

avec

BUSTER CRABBE (Champion Olympique 1932)
a battu tous les records de recettes au « Roxy » de New-York. (6000 pl.)

S. A. IDEAL FILM A. G.
L. BURSTEIN - GENÈVE
15, rue Lévrier Téléph. 29.777